

VOYAGE EN ITALIE

Du 7 AVRIL au 12 AVRIL 2019

COLLEGE



ANDRÉ
MALRAUX

Pourquoi ce voyage ?

1. Immersion linguistique et culturelle

- Les élèves auront en permanence à effectuer un travail, d'observation, d'écoute, de compréhension
- Ils auront en charge la collecte d'informations et de documents (publicités, dépliants, cartes postales, ticket d'entrées...) Ce travail permettra aux élèves de compléter le cahier pédagogique, évalué au retour du voyage.

2. Education à la vie en groupe

- Apprendre et respecter les règles de vie en collectivité et être autonome.

CHARTRE DU VOYAGE

- Cette Charte vient **compléter le règlement intérieur** du collège et a pour principal objectif d'assurer le bon déroulement du voyage.
- Nous tenons à rappeler que **les élèves vont représenter leur pays à l'étranger. Une conduite exemplaire et respectueuse est donc attendue.**

CHARTRE DU VOYAGE

A. COMPORTEMENT et DISCIPLINE

- Les élèves doivent se comporter en toute occasion avec **courtoisie et respect** des usages locaux.
- Une **bonne conduite dans l'hôtel** ainsi qu'une **tenue vestimentaire correcte** sont exigées.
- THALASSA se réserve le **droit d'interrompre le séjour d'un élève et de le renvoyer** :
 - *Si le comportement de l'élève est jugé inapproprié avec le bien être du reste du groupe.*
 - *Si l'élève est surpris en train de voler ou d'utiliser des substances illicites (drogue, alcool, cigarettes)*
 - *Si son comportement est tel que l'hôtel refusent de l'héberger : dans ce cas les frais de rapatriement, de justice, de téléphone, d'accompagnement ou tout autre frais supplémentaire seront à la charge des parents. Il en va de même pour les départs anticipés pour convenances personnelles.*
- Si quelques dommages sont causés par le ou les élève(s) dans l'hôtel ou dans un autocar les dommages éventuels seront à régler par le responsable des faits sur place.
- **Tous les frais du voyage retour seront à la charge des parents si un de ces cas se présente lors du séjour !**

CHARTRE DU VOYAGE

B. TRAVAIL A FOURNIR

- Les élèves auront en permanence à effectuer un travail d'écoute, d'observation.
- Ils auront en charge la collecte d'informations et de documents (publicités, dépliants, cartes postales, ticket d'entrées...) Ce travail permettra aux élèves de compléter le cahier pédagogique, évalué au retour du voyage.

CHARTRE DU VOYAGE

C. ARGENT DE POCHE ET OBJETS DE VALEUR

- Pour éviter de trop grandes disparités entre élèves et limiter les risques de perte, l'argent de poche est limité à **50 euros** par élève. Chaque élève est responsable de l'utilisation qu'il en fait.
- **Prévoir 10 euros de caution pour l'hôtel.**
- Les objets de valeur (téléphones, lecteur mp3, bijoux...) sont très fortement déconseillés afin de réduire les risques de perte ou de vol. Les accompagnants ne pourront être tenus pour responsables des vols éventuels.

CHARTRE DU VOYAGE

D. USAGE DES TELEPHONES PORTABLES

- DANS LE CAR :
 - Les élèves peuvent écouter de la musique (avec les écouteurs) et se servir de leur téléphone du moment qu'ils ne dérangent pas les passagers
- LORS DES VISITES :
 - Les élèves laissent leur téléphone dans le car et le récupèrent dans le car.
- CHEZ LES FAMILLES :
 - Les téléphones sont récupérés à 21h tous les soirs et rangés dans une enveloppe gardée par les professeurs
 - Les élèves récupèrent les téléphones le lendemain matin et le laisse dans le car pendant les visites
- *Les accompagnateurs se réservent le droit de confisquer à tout moment le téléphone durant la journée si un de ces points n'est pas respecté.*

CHARTRE DU VOYAGE

E. PRISE DE PHOTOS DURANT LE SEJOUR

- Les élèves ont le droit de prendre des photos avec un appareil photo à condition que ces photos ne soient pas publiées sur les réseaux sociaux.
- L'appareil photo n'est pas un jouet, il ne doit pas être utilisé pour desservir ou se moquer d'autrui.
- Les accompagnateurs se réservent le droit de confisquer à tout moment le téléphone ou l'appareil photo durant la journée si un de ces points n'est pas respecté.

F. SORTIES NOCTURNES

- Elles sont strictement interdites pendant le séjour.

Le non respect des points évoqués ci-dessus entrainera des punitions et/ou des sanctions en lien direct avec le règlement intérieur du collège.

COLLEGE



ANDRÉ
MALRAUX

LES REPAS

1. **Jour 1** : Prévoir le repas du dimanche soir et petit déjeuner du lundi matin
2. Les autres jours le petit déjeuner et le repas du soir se déroulent au restaurant ou à l'hôtel.
3. **Jour 6** : retour en France : garder de l'argent pour le petit déjeuner et pour le midi.
4. Spécificités alimentaires (allergies, religion, santé) prise en charges par l'organisme THALASSA.



LES CONTACTS SUR PLACE :

- Procédure à suivre pour avoir de nos nouvelles lors du voyage : Groupe Thalassa

- « Direct-Parents » : 0 892 690 130

CODE DU VOYAGE : 301698

- Nous tenterons d'alimenter en photos le site du collège

<http://www.clg-malraux-louvres.ac-versailles.fr/>

JOUR 1:Dimanche 7 avril 2019



Le Départ

- Lieu de rendez-vous : Collège A. Malraux LOUVRES
- Se rendre au collège à 13h30 pour un **départ à 14h**
- Itinéraire : LOUVRES → FLORENCE



JOUR 2: LUNDI 8 AVRIL 2019

FLORENCE

- Arrivée à Florence pour découvrir
 - la piazza della Signoria et le pont Vecchio.
 - Puis visite du Duomo
- Pause déjeuner au restaurant à Florence
- Visite du musée Galiléo



JOUR 3 : Mardi 9 avril 2019

ARCETRI

- Matin : Visite du Jardin d'Archimède avec 2 ateliers
- Déjeuner : Panier repas
- L'après midi : Visite des jardins Boboli puis du Palais Pitti



JOUR 4 : Mercredi 10 avril 2019

PISE

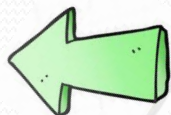
- Matin : Route vers PISE
- Visite du musée national des instruments de calcul
- Déjeuner : Panier repas
- L'après Midi : Visite du Campo dei Miracoli : le Duomo et le Baptistère



JOUR 5 : Jeudi 11 avril 2019

SIENNE

- Visite du Duomo de Sienne, visite de la cité
- Déjeuner
- Visite du Palais Communal, Temps libre sur la piazza del Campo
- Dîner au restaurant à Sienne
- Retour vers la France : nuit dans le bus



A NE PAS OUBLIER AVANT LE VOYAGE !!!!

- **Les papiers** : carte d'identité OU passeport + carte européenne d'assurance maladie
 - Une autorisation de délivrance de médicaments pour les élèves sous traitement.
- **Un pique-nique** pour le petit déjeuner et le déjeuner du mardi. Des boissons (de préférence de l'eau), ainsi qu'un petit sac pour pouvoir jeter ses déchets.
- **De quoi s'occuper** pendant le voyage (livres, jeux, fiches de révision pour le brevet... ou encore des livres !)
- Éventuellement une petite couverture ou un petit oreiller pour les nuits passées dans le car.
- De quoi écrire pendant le séjour, notamment pour le cahier pédagogique.
- Une paire de **chaussures de marche** (tennis, baskets...).
- **Une tenue chaude** (en cas de basses températures).
- Une casquette ou un chapeau, de la crème solaire (si besoin).
- Une trousse de toilette.
- Un k-way ou vêtement de pluie (éventuellement un parapluie).
- Une montre ou de quoi pouvoir lire l'heure.
- **Un peu d'argent de poche** pour l'achat d'éventuels souvenirs...

MERCI DE VOTRE ATTENTION
AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

